



« L'immobilier de A à Z »

Public :

Non spécialiste de l'immobilier neuf voulant appréhender ce domaine et souhaitant le mobiliser dans son quotidien professionnel

Prérequis :

Aucun prérequis

Durée de formation :

21 heures

3 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0762641740 ou par email : gem.apprendre.formation@gmail.com

Objectifs :

Connaître et Maîtriser le marché de l'immobilier neuf et ses acteurs

Document actualisé le 11/05/2023



Moyens et modalités :

Mixte

Pour la partie FOAD :

Séances organisées à distance de façon synchrone via la plateforme Zoom, avec encadrement à distance à disposition du bénéficiaire.

Pour la partie Présentielle :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation en inter ou intra entreprise.

Documents supports de formation projetés

Exposés théoriques

Etude de cas concrets

Quizz en salle

Mise à disposition en ligne des documents supports suite à la formation.

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

En FOAD : Le Dispositif est proposé sous forme de séances organisées à distance de façon asynchrone.

Le Bénéficiaire doit être muni du matériel informatique répondant aux exigences de cette action, à savoir :

- Système d'exploitation supporté : Windows : XP, VISTA, SEVEN – MAC OS :>=Mac OS 10.3.9

Document actualisé le 11/05/2023



- Navigation internet : >=Internet Explorer 6 ou équivalent (Firefox, chrome, opera...) équipé de FLASH PLAYER 10 ou supérieur.
- Ecran : résolution minimale 1024*768
- Une connexion internet.
- Option : webcam, Casque/micro ou haut-parleur

Le Dispositif n'est pas nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque bénéficiaire d'utiliser, à son rythme et à sa convenance, les outils mis à sa disposition. Toutefois, un encadrement à distance est à la disposition du bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.

En présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque bénéficiaire d'acquérir les compétences de la formation. La formation a lieu dans un local loué à cet effet, ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bon et due forme. Le nécessaire pour suivre la formation délivrée est fourni aux stagiaires.

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Mise en situation, formulaire d'évaluation de la formation, QCM

Document actualisé le 11/05/2023



Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à GEM'Apprendre sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

MDPH

MDPH 13 4 quai d'Arenc 13304 Marseille cedex 02 Les antennes territoriales
AUBAGNE MDS - 5 rue Joseph Lafond 13400 AUBAGNE ARLES CCAS d'ARLES 11 rue
Parmentier 13200 ARLES MARTIGUES Hôtel de l'Agglomération RP de l'Hôtel de Ville
- BP 90104 13693 MARTIGUES CEDEX SALON de PROVENCE CCAS de SALON 65,
avenue Michelet 13300 SALON DE PROVENCE

04.13.31.06.00 04.90.18.46.80 04.42.06.90.11 04.90.56.88.66

accueil.information.mdph@msph13.fr

AGEFIPH - Provence Alpes Côte d'azur

Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO

04 42 93 15 50 - rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

Document actualisé le 11/05/2023



Plus localement :

Séverine ADMENT, référence handicap à Istres 06.48.03.56.06

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

1500 €

Contact :

ROUX CYNTHIA

gem.apprendre.formation@gmail.com

07.62.64.17.40

Document actualisé le 11/05/2023



QUELQUES CHIFFRES:

Promotions : 5 stagiaires	Taux de satisfaction : 100%	Taux d'admis : 100%
------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------

Document actualisé le 11/05/2023

GEM'Apprendre 17 PRO DU BOUCASSON , 13800 - ISTRES – Siret : 81104399100017 – Enregistré sous le n°93132007913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 8559A – TVA : FR87811043991 – RCS : ISTRES – Capital : € – Tel : 0762641740 – Email : gem.apprendre.formation@gmail.com



« L'immobilier de A à Z »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Introduction

Durée : 3h

Objectif : Découvrir le marché de l'immobilier et comprendre les opportunités

Chapitre 1 : La répartition du marché de l'immobilier ancien et de l'immobilier neuf

Chapitre 2 : La différence de sémantique entre l'immobilier ancien et neuf

Chapitre 3 : La répartition de l'Habitat selon la typologie sur le territoire

Chapitre 4 : Les opportunités du neuf

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : L'élaboration d'un projet immobilier neuf

Durée : 3h

Objectif : Appréhender les étapes préparatoires et les rôles professionnels

Chapitre 1 : Les étapes préparatoires et les rôles des professionnels

Chapitre 2 : Le calendrier

Chapitre 3 : Les étapes de vie du projet

Chapitre 4 : Exemple de bilan de promotion

Chapitre 5 : Le statut du projet

...

Évaluation Module 2

Document actualisé le 11/05/2023



MODULE 3 : La réglementation

Durée : 3h

Objectif : Connaître la réglementation en vigueur

Chapitre 1 : Le contexte juridique dans l'ancien et dans le neuf

Chapitre 2 : Les modalités d'acquisition dans le neuf et le réhabilité

Chapitre 3 : Le marché de l'immobilier neuf et ses acteurs

...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : Les avantages et inconvénients du neuf

Durée : 3h

Objectif : Différencier les critères de l'ancien et du neuf

Chapitre 1 : Clin d'oeil sur le financement

Chapitre 2 : Les frais de notaire

Chapitre 3 : La construction : normes et labellisation

Chapitre 4 : Personnaliser son bien

...

Évaluation Module 4

MODULE 5 : La vente en VEFA

Durée : 3h

Objectif : Connaître la vente en VEFA et offrir un accompagnement adapté

Chapitre 1 : En quoi cela consiste-t-il ?

Chapitre 2 : Quels sont les documents à signer ?

Chapitre 3 : Quelles sont les garanties de l'acquéreur ?

Chapitre 4 : Quel accompagnement en tant que professionnel de l'immobilier ?

...

Évaluation Module 5

Document actualisé le 11/05/2023



MODULE 6 : Étude et analyse d'un projet

Durée : 3h

Objectif : Savoir mener une étude et l'analyse d'un projet

Chapitre 1 : L'histoire et suivi du projet

Chapitre 2 : Lecture et analyse des documents fournis par le promoteur

Chapitre 3 : Lecture et compréhension des plans

...

Évaluation Module 6

MODULE 7 : Ma posture de commercialisateur

Durée : 3h

Objectif : Adopter une posture professionnelle

Chapitre 1 : Ma connaissance du projet, du terrain, territoire et son économie

Chapitre 2 : Ma relation avec le promoteur

Chapitre 3 : Ma relation avec le client

...

Évaluation Module 7

MODULE 8 : Conclusion

Objectif : Synthèse des 3 jours

Chapitre 1 : Perspectives vers la technique, stratégie et méthode de vente pour un professionnel du neuf

...

Évaluation Module 8

Document actualisé le 11/05/2023



CV du formateur

ROUX CYNTHIA

gem.apprendre.formation@gmail.com

0762641740

Document actualisé le 11/05/2023

GEM'Apprendre 17 PRO DU BOUCASSON , 13800 - ISTRES – Siret : 81104399100017 – Enregistré sous le n°93132007913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 8559A – TVA : FR87811043991 – RCS : ISTRES – Capital : € – Tel : 0762641740 – Email : gem.apprendre.formation@gmail.com



Cynthia ROUX

CONSULTANTE
FORMATRICE & COACH

Nationalité Française
18.06.1975

07.62.64.17.40
cynthia.berger@icloud.com

25 ans d'expérience

PROFIL EXÉCUTIF :

DEVENUE EXPERTE EN PSYCHOPÉDAGOGIE, JE RECHERCHE UN POSTE D'ENSEIGNANTE, OU DE FORMATRICE AFIN DE POURSUIVRE LA TRANSMISSION DE SAVOIRS AU TRAVERS DE METHODES ET D'ENSEIGNEMENTS PAR LA BIENVEILLANCE, LE RESPECT ET LE PARTAGE : CONSTRUISONS ENSEMBLE UN MONDE QUI NOUS RESSEMBLE !

Pilotage d'action

- Gestion des relations partenaires
- Soutien à la coordination des dispositifs emploi
- Rédaction de réponses aux appels d'offres
- Gestion d'un cahier des charges
- Réalisation de bilans

Formation

- Animation d'ateliers de formation et de conférences
- Gestion de groupe
- Création de contenu de formation
 - Formation FLE
- Soutien à la coordination d'un dispositif emploi
- Coaching individuel & collectif

DOMAINES DE COMPÉTENCES

Insertion professionnelle

- Détection des compétences
- Entretien d'accompagnement vers l'emploi
- Aide à la création d'outils de candidatures
- Reporting d'activité via logiciel spécifique

Management, Recrutement & RH

- Gestion de stress, gestion des conflits, des priorités...
- Recrutement par approche directe
- Gestion de la cellule formation : du projet au suivi
- Gestion des relations sociales

COORDONNÉES :

17 Promenade du Boucasson
13800 Istres

Portable : 07.62.64.17.40
cynthia.berger@icloud.com

Facebook : @cynthia.berger5268
LinkedIn : @bergercynthia

HABILITATIONS PROFESSIONNELLES:

- CARTE T (TRANSACTION IMMOBILIÈRE)
N°1310 2020 000 045 307



-ORIAS, IOBSP NIV I
N° 16004986



BENEVOLAT :



AFEPH
COACH /
ANIMATRICE



PEPIF
TRÉSORIÈRE

Document actualisé le 11/05/2023

GEM'Apprendre 17 PRO DU BOUCASSON , 13800 - ISTRES – Siret : 81104399100017 – Enregistré sous le n°93132007913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 8559A – TVA : FR87811043991 – RCS : ISTRES – Capital : € – Tel : 0762641740 – Email : gem.apprendre.formation@gmail.com



Parcours universitaire :

Université de Provence - Aix en Pce
2003-2008

Doctorats en économie-sciences
humaines & sociales
DEA

Université de Provence - Aix en Pce
1999-2003

Deug
Licence (= Bachelor)
Maîtrise (= Master II) en économie-
sciences humaines & sociales
avec mentions TB

Lycée Viala Lacoste - Salon de Pce
1998-1999

Baccalauréat (= Maturité)
avec mention B

Greta des Alpilles - Salon de Pce
1997-1998

BEP Carrières Sanitaires et sociales
(= Certificat Fédéral de Capacité)
avec mention TB

FORMATIONS PROFESSIONNELLES COMPLEMENTAIRES

De l'enfant au jeune adulte depuis 1999 (+ actualisation annuelle)

- les troubles d'apprentissages "dys"
 - l'enfant précoce
 - Refus scolaire anxieux
- les addictions (écrans, tabac, alcool...)
- Evaluer et accompagner l'orientation
- Bilans : d'apprentissage, de compétences

Proposer un bilan Wisc V *en cours*

Immobilier & droit fiscal 2011-2017 (+ actualisation annuelle)

- Droit immobilier
 - Droit fiscal
 - Urbanisme

Coaching - Formation Depuis 2013 (+actualisation annuelle)

- Coaching scolaire, des adolescents et des jeunes
- Formation de formateurs FLE
 - Coaching intuitif, créatif
 - Coaching d'insertion socio-professionnel

Communication **Développement personnel** 2011-2013 (+actualisation annuelle)

- Formatrice Ennéagramme
 - Formatrice PNL
- Formatrice en Mind Mapping
- Formatrice en méthode ESPERE



Permis B (= véhicule léger) + voiture



bafa

Brevet d'aptitude aux fonctions
d'animateur de centres de vacances
et de loisirs

Obtenu en 1992

LANGUES



Espagnol niveau A2



Anglais niveau A2

Document actualisé le 11/05/2023

GEM'Apprendre 17 PRO DU BOUCASSON , 13800 - ISTRES – Siret : 81 104399 100017 – Enregistré sous le n°93132007913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 8559A – TVA : FR87811043991 – RCS : ISTRES – Capital : € – Tel : 0762641740 – Email : gem.apprendre.formation@gmail.com



EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Cheffe d'entreprises - SAS

Groupe GEM | depuis 2015



Numéro de DA : 93132007913



Consultante, coach et Formatrice indépendante

Auto-entrepreneur | 2008-2016



En double activité depuis 2002

ACADOMIA - ACSANI
Enseignante - Formatrice - Conseillère en Orientation



Directrice adjointe et formatrice

Groupe Isis-Ers-Amel | 2008-2012



Conseillère en insertion socio-professionnelle
et formatrice en ateliers thématiques (CV,
LM...)

ANPE-Pôle Emploi | 2005-2008

- Accompagnement, suivi des demandeurs d'emploi
- Animation, création d'ateliers

Enseignante et formatrice

PIGIER | 2003-2005



- Accompagnement, suivi des enfants de BEP-CAP (=AFP/CFC) et Bac Pro (=maturité) + BTS
- Création cours, supports et animation de cours
- Suivi et bilan par trimestre

Enseignante

GAN-MORDEKHAI | 2003-2005



- Remplacement congés maternité en CM1-CM2
- Interventions en remplacement Français, SES au collège

REFERENCES CLIENTS OF:

JRETRAVAILLER Provence
Dispositif Activ'emploi
Formation Aide à domicile

ACXIS
Dispositif Ateliers CV, LM, confiance en soi....

AECD
Dispositif FLE
Dispositif Ateliers Pole Emploi
Dispositif formation vente niv V
Dispositif formation communication niveau IV
Formation Aide à domicile
Formation Petite enfance niv IV-V

CNFPT
Intervention de formations :

- communication
- management
- gestion de groupes
- gestion de conflits
- stratégie de changement

MacompetencePro
Formation FLE / français

RachForm
Management
Communication
Coaching

QUELQUES REFERENCES CLIENTS POUR ENFANTS:

Aurélië BAINVEL
Pour sa fille Emeline
06.64.22.43.44

Myriam SOLORZANO
pour sa fille Suzy orientation
06.77.84.85.16

Mr & Mme PIGNATEL-SZAGORIAN
pour leur fils Arthur
07.60.14.87.57

Mr & Mme CHABAN
pour leur fille Maëlys
07.60.18.47.35

QUELQUES REFERENCES DE STAGIAIRES FORMÉS:

Noémie ARTINIAN
Formation en immobilier & en financier
06.06.57.21.24

Maryse MELLET
formation immobilier & ennéagramme - PNL
06.63.93.10.36

Zahira ZEMOURI
Formation immobilier & ennéagramme - PNL
07.61.12.51.67

Lydia SLIMANI
Formation immobilier & droit fiscal
07.60.00.41.01

Document actualisé le 11/05/2023

GEM'Apprendre 17 PRO DU BOUCASSON , 13800 - ISTRES – Siret : 81104399100017 – Enregistré sous le n°93132007913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 8559A – TVA : FR87811043991 – RCS : ISTRES – Capital : € – Tel : 0762641740 – Email : gem.apprendre.formation@gmail.com



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de GEM'Apprendre en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, GEM'Apprendre a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de GEM'Apprendre, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre

Document actualisé le 11/05/2023



aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Document actualisé le 11/05/2023



Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « GEM'Apprendre » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « GEM'Apprendre » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « GEM'Apprendre », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « GEM'Apprendre ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « GEM'Apprendre » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « GEM'Apprendre » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « GEM'Apprendre », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « GEM'Apprendre » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « GEM'Apprendre » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Document actualisé le 11/05/2023



Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « GEM'Apprendre » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « GEM'Apprendre ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Document actualisé le 11/05/2023



Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« GEM'Apprendre », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « GEM'Apprendre » au Client. « GEM'Apprendre » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « GEM'Apprendre » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « GEM'Apprendre » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 11/05/2023



Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « GEM'Apprendre »

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « GEM'Apprendre » ou par voie électronique à : « GEM'Apprendre ». En particulier, « GEM'Apprendre » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « GEM'Apprendre » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Martigues sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 11/05/2023